

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE-PROVENCE

■ Attribution d'une subvention de fonctionnement au Pôle Mer Méditerranée. Approbation d'une convention.

Avis du Conseil de Territoire.

Le Bureau de la Métropole sera prochainement saisi du rapport présenté ci-après pour avis du Conseil de Territoire du xx/xx/2017.

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique la Métropole Aix-Marseille-Provence soutient l'innovation et le développement des filières d'avenir.

A ce titre, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence a vocation à soutenir l'action des 6 pôles de compétitivité principalement impliqués sur son territoire : Optitec, Eurobiomed, Mer Méditerranée, Solutions Communicantes Sécurisées, Capenergies, Safe.

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, grands groupes, PME, ETI, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique collaborative.

Créés en 2004, les pôles de compétitivité ont vocation à soutenir l'innovation en favorisant le développement de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants. Ils accompagnent également le développement et la croissance des entreprises membres du pôle grâce notamment à des actions de soutien pour la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des résultats des projets de recherche et développement et en aidant les entreprises impliquées à prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France et à l'international.

Présentation du pôle :

Le pôle Mer Méditerranée opère sur les régions PACA, Corse et Occitanie et porte la thématique du développement des activités maritimes sur les marchés applicatifs suivants :

- Sécurité et Sûreté Maritimes
- Naval et Nautisme
- Ressources énergétiques et minières marines
- Ressources biologiques marines
- Environnement et Aménagement du Littoral
- Ports, Infrastructures et Transports maritimes
-

Cette ambition se décline en trois orientations stratégiques

- Etre un des principaux leviers de la politique maritime intégrée et redéployer les politiques nationales au niveau régional
- Etre une référence internationale dans le domaine maritime et littoral et valoriser leurs membres et leurs territoires à travers la marque « Pôle Mer » en consolidant notamment sa position de leader autour du Bassin Méditerranéen
- Etre un moteur de la compétitivité des entreprises par le développement d'une offre de service orientée business pour ses membres et la structuration et l'animation de filière.

Le pôle Mer Méditerranée compte 405 adhérents : 211 PME, 76 Groupes et Entreprises non PME, 75 Organismes de recherche et de formation, 43 membres de l'écosystème (banques, associations, réseau consulaire...) dont 114 issus du territoire Aix-Marseille Provence, parmi lesquels on compte 73 entreprises.

Bilan des actions 2016

Programmes collaboratifs de Recherche et Développement

Pour le territoire Aix-Marseille Provence le pôle a monté depuis sa création 114 projets collaboratifs de R&D financés. En 2016, 9 nouveaux projets ont été financés dans ce cadre.

En cumul historique, les projets accompagnés par le pôle ont généré 328 millions d'euros de dépenses de Recherche & Développement.

Contribution à la stratégie de développement territorial

- Les contrats de Baie

Le pôle est membre du **comité de baie de la rade de Marseille** : mise en place du contrat, participation aux réunions des commissions : pollution-qualité des eaux, préservation et restauration des écosystèmes, sensibilisation.

Le Pôle a été également impliqué dans la consultation visant à mettre en place des parcs Natura 2000 au large.

- Développement de la filière Eolien Flottant Off-Shore

Une task force réunissant les principaux acteurs publics (ARII, Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence, DIRECCTE, ADEME, GPMM/DREAL) et les Pôles Mer Méditerranée et Capénergies a été mise en place en 2015 pour **faciliter et accompagner le développement d'une filière industrielle sur l'Eolien Offshore Flottant en PACA**. Une étude stratégique a été lancée pour contribuer à structurer cette filière émergente.

Le pôle Mer Méditerranée a été central dans le cadre du processus de concertation pour la mise en place d'une ferme pilote de 3 éoliennes (Projet Provence Grand Large attribué à EDF-EN) sur le territoire Ouest-Provence de la Métropole.

- Programme de recherches Vasco2 dans le cadre du projet PIICTO

Inscrit dans le cadre du projet structurant PIICTO, le programme de recherches VASCO² (Bio-valorisation du CO² par cultures de micro-algues marines) a été retenue dans le cadre d'un appel à projets de l'ADEME.

Le Pôle Mer a apporté ses compétences et affecté une personne à temps plein pour la rédaction de la candidature à l'appel à projets.

Objectifs et plan d'actions 2017

Accompagnement et développement des entreprises de la filière :

Pour chacun de ses domaines d'activité stratégiques, le Pôle continuera à accompagner ses membres vers la valorisation économique de leurs innovations et ressources. Au-delà de la mission d'accompagnement que lui confère le statut de Pôle de Compétitivité, il développe une offre de services complémentaire pour le soutien à la croissance économique de ses membres et le développement économique territorial.

Le Pôle Mer propose à ses membres une offre de services dédiés à la « compétitivité, croissance et emploi », afin d'accompagner au mieux le développement et la pérennité de ses membres.

Le contrat de croissance est la forme la plus aboutie et complète de l'accompagnement du Pôle. Il traduit la volonté de concentrer ses moyens d'action sur des TPE et PME, qui présentent un potentiel et une volonté de croissance forte.

Dans ce contexte, les entreprises candidates et le Pôle définissent des objectifs de résultat, puis engagent ensemble un plan d'actions pluriannuelles.

Le Pôle devient un partenaire actif, en mobilisant forfaitairement l'ensemble de son offre de services (stratégie, financement, innovation, international, développement durable, compétences,...) pour permettre à l'entreprise partenaire d'atteindre les résultats définis en commun.

En 2017 le Pôle ambitionne de signer plus d'une dizaine de contrats avec des entreprises du Pôle, voire avec de futurs adhérents, portant un ou plusieurs des services mentionnés ci-dessus.

- L'international

Le groupe de travail international constitué d'une vingtaine de membres représentatifs des quatre collèges du Pôle, a défini sa stratégie ayant comme principaux objectifs :

- Accompagner l'augmentation du CA à l'export des entreprises
- Favoriser l'accès aux marchés internationaux pour les PME non exportatrices
- Etendre le nombre de membres décidant de se positionner sur les marchés internationaux

Ainsi, le Pôle propose deux niveaux de service à l'international :

- Un « Pack International », ensemble d'actions pensées sous forme de parcours pour conduire les PME sur de nouveaux marchés.
- Des actions plus « classiques » de promotion des membres à l'international

Poursuite de la contribution aux projets structurants du territoire

- Etude Scrubber

Le Grand Port Maritime de Marseille-Fos souhaite faire étudier par un consortium conduit par le Pôle la faisabilité d'un scrubber (lavage des fumées rejetées par les cheminées des navires) mobile pouvant se positionner soit à bord d'une barge à couple avec un navire commercial soit à terre au poste d'amarrage du même navire.

Tous les types de navire seront étudiés avec un focus plus précis sur la croisière.

Le Pôle a sollicité également une aide de l'ADEME pour compléter le budget alloué par le Port, le consortium industriel autofinçant également une partie de l'étude.

- Projet Vasco 2

Le Pôle Mer Méditerranée a facilité la construction du projet Vasco 2 pour le compte du Grand Port Maritime de Marseille-Fos et de ses partenaires institutionnels (dont la Métropole Aix-Marseille Provence) et industriels. L'Ademe a retenu pour cofinancement ce projet lancé en 2016.

Le Pôle intervient en soutien du GPMM sur l'ensemble du projet qui se terminera en 2019.

Promotion de la filière et de ses membres : organisation et partenariat sur salons, conférences et séminaires

Le Pôle participe tout au long de l'année, en tant qu'organisateur ou partenaire à des manifestations régionales, nationales et internationales pour la promotion de ses filières territoriales, de ses activités et de ses membres.

Le programme 2017 inclut les manifestations suivantes :

- Euromaritime (février 2017 – Paris) : Salon des acteurs de l'économie fluviale et maritime . Stand mutualisé pour le pôle Mer et ses membres
- FOWT (mars 2017 – Marseille) : Salon international dédié à l'éolien flottant off-shore co-organisé par le Pôle avec la CCI Marseille-Provence
- Seanergy (mars 2017 – Le Havre) : Salon dédié aux Energies Marines Renouvelables Stand mutualisé pour le pôle Mer et ses membres
- CM2 (novembre 2017 – Croatie) : Conférence maritime méditerranéenne où le Pôle fait partie du comité d'organisation
- Pollutec 2017, Hydrogaïa 2017, Energaïa 2017, Access Security.....

Dans ce cadre, le pôle Mer Méditerranée sollicite le soutien financier de la Métropole d'Aix-Marseille Provence, à hauteur de 39 000 euros, représentant 1,13 % du budget prévisionnel 2017 de 3 431 365,27 euros.

Ce soutien financier se décompose comme suit :

- 30 000 euros seront pris en charge sur le Budget Principal Métropolitain 2017 du Conseil de Territoire Marseille Provence (CT1). La dépense en résultant sera imputée sous politique B320 chapitre 65 – nature 6574 – fonction 61.
- 9 000 euros seront pris en charge sur l'Etat Spécial du Territoire Ouest Provence (CT5).

Les crédits seront pris sur les lignes budgétaires du Budget de la Métropole présentant les disponibilités nécessaires.